



École secondaire Saint-Luc

Rencontre du Conseil d'établissement
4 novembre 2025 – 18h30
En virtuel (grève STM)

| Nom | Représentant.e |
|---------------------------------|-------------------------|
| Macdonald, Sue-Ann | Parent |
| Bendjafer, Samir | Parent |
| Koffi, N'da Adjoua Marie-France | Parent |
| Mahgoun, Lamia Fouzia | Parent |
| Mousavi, Seyedehhakimeh Nikki | Parent |
| Joseph, Nadia | Parent |
| Sifodaskalakis, Maria | Personnel enseignant |
| Gallo, Elena | Personnel enseignant |
| Beaulieu, France | Personnel enseignant |
| Savignac, Richard | Personnel enseignant |
| Blais, Marie-Claire | Personnel professionnel |
| Cormier, Julie | Communauté |
| Dupont-Huot. Anne | Communauté |
| Benoit, Éric | Directeur |
| Étaient absent.e.s | |
| Leferfort, Mikaël | Parent |
| Gauthier, Nathalie | Parent |
| Zarif, Mary | Personnel enseignant |
| Trow, Vanessa | Personnel de soutien |
| Pellerin, Camille | Personnel de soutien |
| Cheikhani, Mouayad | Représentant des élèves |

1. Ouverture de l'assemblée à 18h34

- 1.1. Les présences sont prises et le double quorum est constaté.
- 1.2. M. Benoit se propose pour agir à titre de secrétaire de la rencontre

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 2.1. L'ordre du jour est lu et adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du compte-rendu du 8 octobre 2025

- 3.1. Le compte-rendu est lu et adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

- 4.1. Le sondage auprès de tous les parents n'a pas été envoyé pour cette rencontre. Il est convenu qu'il sera envoyé à tous les parents en même temps de l'ordre du jour et le compte-rendu de la rencontre du CÉ précédent autour d'une semaine avant les prochaines rencontres de CÉ.

Pavillon principal, 6300, chemin de la Côte Saint-Luc, Montréal (Québec) H3X 2H4 **Annexe de**

Terrebonne, 7315, rue de Terrebonne, Montréal (Québec) H4B 1E3 **Annexe Prud'Homme**, 3744

avenue Prud'Homme, Montréal (Québec) H4A 3H4 (514) 596-5920



École secondaire Saint-Luc

5. Mot de la présidente

Mme MacDonald souhaite la bienvenue à toutes et tous et salue la belle ambiance qui prévaut. Elle salue l'héritage laissé par les prédecesseurs. Elle mentionne que l'ODJ a été construit en collaboration avec Mme Koffi, Mme MacDonald et M. Benoit il y a plus de 2 semaines.

6. Mot de la direction

M. Benoit souligne un beau début d'année et souligne le climat positif général qui règne dans l'école. Il apprécie que les élèves répondent bien aux interventions et que les cas qui demandent un peu plus d'attention ne représentent pas des cas lourds.

7. Parole aux représentants des élèves (si présents)

7.1. Cours d'éducation à la sexualité.

Les élèves ne sont pas présentes pour expliquer leur point, mais M. Benoit mentionne minimalement que l'ensemble des contenus d'éducation à la sexualité est couvert par le nouveau programme de CCQ. Toutefois, certains thèmes de 2^e, 3^e et 4^e secondaire doivent être couverts par une programmation parallèle qui reste à convenir.

7.2. Souhait d'une période d'études

Les élèves ne sont pas présentes pour expliquer leur point. M. Benoit présente rapidement qu'il sera intéressant d'entendre leurs arguments à la prochaine rencontre du CÉ.

On se préoccupe à savoir si les membres du conseil des élèves mènent des consultations auprès des autres élèves de l'école ou s'ils décident seulement entre eux des points qu'ils souhaitent débattre au CÉ. M. Benoit fera la vérification auprès de Mme Pellerin qui anime les rencontres du conseil des élèves.

8. Points de discussion et de décision (adoption ou approbation)

8.1. Approbation des sorties éducatives

Maison théâtre (Mme Thibault)

Maison Symphonique (Mme Bouix)

Ski de fond (M. Léonard)

Maison théâtre 170 (Mme Abos)

Parlement des jeunes (Mme Barthélemy)

Visite de l'assemblée nationale (Mme Barthélemy)

Un parent s'intéresse au chemin que suit une démarche de demande de sortie éducative. M. Benoit explique que les enseignants intéressés à faire une sortie consultent d'abord leurs collègues de niveau. Si un accord est convenu entre collègues, la demande est soumise au CPEPE qui vérifie si les consultations ont bien été menées. Un fois l'accord du CPEPE donné, la demande

Pavillon principal, 6300, chemin de la Côte Saint-Luc, Montréal (Québec) H3X 2H4 **Annexe de**

Terrebonne, 7315, rue de Terrebonne, Montréal (Québec) H4B 1E3 **Annexe Prud'Homme**, 3744

avenue Prud'Homme, Montréal (Québec) H4A 3H4 (514) 596-5920



École secondaire Saint-Luc

est présentée au CÉ.

Les demandes de sorties scolaires sont approuvées à l'unanimité.

8.2. Approbation des activités parascolaires

Murale au local 042

Le montant de 500\$ demandé vise à couvrir les frais des matériaux.

La demande d'activité parascolaire présentée est approuvée à l'unanimité.

8.3. Approbation des activités de financement

Présentation de la campagne lancée par les élèves de l'équipe de futsal féminine

Mme Pellerin sait combien d'argent a été récolté. Les élèves sont passées par l'option d'un « Go fund me » à notre insu et elles ont été averties qu'elles devaient fermer le compte et doivent nous en fournir la preuve.

Présentation de la demande de campagne du conseil des élèves

Les élèves du conseil des élèves souhaitent obtenir l'autorisation du CÉ pour faire des activités de levées de fonds ponctuelles lors de moments spéciaux de l'année (Noël, Saint-Valentin, Pâques...). Ils utiliseraient ces moments pour tenir des kiosques de vente de pâtisseries faites maison par les élèves à un coût variant entre 2\$ et 4 \$ l'unité (selon le type de pâtisserie).

L'argent ainsi amassé servirait à établir un petit budget dédié à soutenir des activités du conseil des élèves.

Les demandes de campagnes de financement sont approuvées à l'unanimité et **le CÉ demande d'avoir la preuve que le « Go fund me » a été fermé.**

Il est aussi proposé de faire connaître aux élèves (conseil et équipes sportive et coachs) que fondation CSSDM existe

8.4. Critères de sélection d'une direction d'école.

M. Benoit présente le questionnaire et présente les réponses offertes dans le passé.

M. Benoit remettra une copie PDF des questions aux membres pour que chacun puisse se faire une opinion chacun de son côté et le questionnaire FORMS sera rempli au début du prochain CÉ

8.5. 2^e soirée de rencontre de parents – modification de l'horaire

Pour permettre la préparation des rencontres qui débutent dès 14h, les enseignants souhaitent que les cours de l'après-midi soient suspendus.

Ainsi, les élèves n'auraient que les 2 périodes du matin et il n'y aurait pas de service de cafétéria ce jour-là.

Les membres du CÉ approuve à l'unanimité la demande d'annuler les cours de l'après-midi pour permettre la tenue des rencontres de parents.



École secondaire Saint-Luc

Un parent demande s'il est possible de tenir les soirées de manière séparée puisqu'elle a des enfants dans 2 pavillons différents. M. Benoit répond que pour cette année, le calendrier des rencontres est déjà déterminé. Mais la question demeure à étudier auprès de l'équipe-école.

Un membre propose d'étudier la proposition de reporter la rencontre en décembre dans l'espoir que les perturbations du STM soient terminées. Il est proposé que les rencontres s'organisent en TEAMS pour la même date ou que la rencontre soit décalée le mardi 2 décembre (puisque pédago le 3 décembre).

Note hors CÉ : La question a été débattue avec les représentants de l'équipe enseignante.

Il fut convenu de maintenir la rencontre à la même date.

Cependant, l'équipe enseignante de montrait disponible à recevoir les requêtes par courriel des parents qui n'auraient pas pu se déplacer.

La grès de la STM fut interrompu avant la soirée de parents et la préoccupation des déplacements est devenue obsolète.

8.6. Présentation et adoption du plan de lutte à l'intimidation

Comment découvre-t-on qu'il y a une situation d'intimidation ?

Les membres du CÉ souhaitent avoir plus de temps pour s'approprier le plan pour qu'il soit lu plus en profondeur pour en avoir une meilleure connaissance avant l'adoption.

Il est également souhaité de vérifier si le plan considère bien l'aspect de prévention et de protection du climat social. Il est constaté que plusieurs actions de prévention se déploient en préparation du personnel pour intervenir et il est souhaité que le plan présente davantage d'actions de prévention et d'éducation à l'intention des élèves.

Il est proposé que l'adoption du plan de lutte soit reporté à la prochaine rencontre du CÉ afin de permettre à tout les membres d'avoir plus de temps pour y réfléchir. D'ici là, certains ajustement allant dans le sens des propositions du CÉ pourront être apportées.

8.7. Adoption des règles de régies internes

Deux propositions sont offertes aux membres du CÉ. Soit celle de reporter l'approbation ou celle d'adopter séance tenante

Il est donc résolu que les règles de régie interne soient adoptées séance tenante.

Les règles de régies internes sont adopté à l'unanimité.

8.8. Planification des COSP

Le CÉ donne l'aval pour aller de l'avant avec la planification présentée. Document de planification disponible dans les dossiers d'archives du CÉ de l'année 2025-2026.



École secondaire Saint-Luc

9. Points d'information

9.1. Droit toilettes après 1^{re} demi-heure

9.2. Présentation brève du projet éducatif
Point reporté.

9.3. Portrait de réussite juin 2025
Point reporté.

9.4. Suivi sur le budget
Point reporté.

9.5. Présentation du rapport « Surplus et déficit 2024-2025 »

M. Benoit présente en information le bilan de l'exercice budgétaire de l'année 2024-2025. À la lumière du document présenté, il importe de retenir que l'école a terminé l'année scolaire avec un surplus budgétaire de 366 290\$ (ligne 99-2 du feuillet « Surplus et déficit ») et que cet excédent budgétaire fut récupéré par le CSSDM afin d'être redistribué sous forme « d'aide inter-école » pour aider à équilibrer le budget d'autres écoles du CSSDM en situation de déficit budgétaire (exercice administratif qui est fait tous les ans).

On peut se demander pourquoi avoir terminé l'année avec un surplus de cette ampleur. Il faut savoir que les règles administratives du CSSDM mentionnent que chaque école doit assumer les frais inscrits dans la catégorie « Remplacement d'urgence ». Pour l'exercice 2024-2025, ces frais à Saint-Luc s'élevaient à 295 133\$. L'école devait donc provisionner un montant afin de parer à l'éventualité de devoir assumer ce montant. Au final, Le CSSDM a pris sur lui d'assumer les coûts des « Remplacements d'urgence » ce qui contribue à accentuer l'impression d'un surplus qui aurait pu être mis au profit de la population de Saint-Luc.

Il est à noté que dans le contexte de resserrements budgétaires installés depuis juin 2025 à la suite des décisions ministérielles, le CSSDM a annoncé que chaque école aura à assumer les frais de « Remplacements d'urgence » pour l'année 2025-2026.

9.6. Présentation des différentes enveloppes du fonds 6 (si disponibles)

Point reporté

10. Points des enseignants

10.1. Pas de points spécifiques.

10.2. La comédie musicale bat son plein. En novembre, les activités musicales s'ajustent et terminent plus tôt en raison des perturbations du STM.



École secondaire Saint-Luc

11. Points du personnel de soutien

11.1. Pas de personnel présent

12. Points personnel professionnel

- 12.1. Présentation d'une activité à faire avec les élèves sur le Colloque des professions le 28 novembre (mais l'activité est remise en cause en raison des perturbations du STM).
- 12.2. Les services des professionnels s'assurent de se coordonner avec les ressources externes afin d'assurer une cohésion des interventions entre les ressources externes et les ressources internes.
- 12.3. Une mention spéciale à l'égard de la disponibilité des élèves depuis qu'ils n'ont plus accès aux appareils électroniques

13. Point des représentantes de la communauté

- 13.1. Les instances du quartier organisent une collecte de vêtements. Les différents points de chute pour des dons sont présentés. La cueillette se termine le samedi 8 novembre (possiblement prolongé dû aux perturbations du STM).
La distribution se fera par l'entremise des organismes qui verront à recueillir les inscriptions des gens dans le besoin.

14. Points du représentant au comité de parents (CP) du CSSDM

- 14.1. Le compte-rendu de la rencontre du comité de parents sera déposé par Mme Mahgoun. Il est placé en annexe de ce compte-rendu.

15. Point de l'OPP

- 15.1. Pas de représentants présents

16. Questions diverses

- 16.1. Heure de début des CÉ : il est proposé de débuter les rencontres à 18h lorsque les rencontres ont lieu en présentiel et à 18h30 lorsqu'elles ont lieu en virtuel.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- 16.2. Qui accepterait de prendre en charge l'achat du goûter de CÉ ?

Mme MacDonald accepte de s'en charger.

16.3. Sondage autodéclaration de formation du CÉ (code QR)

M. Benoit enverra le code QR par courriel à tous les membres du CÉ.

- 16.4. Voyage en Espagne annulé au profit d'un voyage dans les Maritimes.

Il était initialement prévu qu'un groupe d'élèves aillent en voyage en Espagne, mais un sondage auprès des parents a révélé qu'ils trouvaient les coûts du voyage trop élevés.

Ainsi, les organisatrices ont organisé un voyage intéressant du côté des Maritimes qui comporte plusieurs avantages par rapport au voyage en Espagne :

- Moins coûteux ;
- Aura lieu à la fin de l'année alors que les cours seront terminés (aucun cours manqué).



École secondaire Saint-Luc

- À l'intérieur du Canada, donc pas d'échange de devises.

17. Levée de l'assemblée – (21h33)

Signatures

Sue-Ann MacDonald
Présidente du CÉ



Éric Benoit
Directeur

Pages suivantes :

- Annexe I – Surplus et déficit
- Annexe II - Compte rendu du comité de parents du CSSDM du 28 oct 2025.



École secondaire Saint-Luc

Annexe I – Surplus et déficit

Surplus et déficits 2024-2025

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT: 291 - École Saint-Luc

FONDS 1 - BUDGET RÉGULIER

| | Version : Finale | Non-reporté | Reporté |
|---|------------------|-------------|---------|
| BUDGET RÉVISÉ (sauf les enseignants)..... | (01) 3 372 325 | | |
| SURPLUS/DÉFICIT cumulé (excluant dép. non sal. Conciergerie et MAO)..... | (02) 323 251 | | |
| REDRESSEMENT (CLP - Frais de vie, C.E, OPP)..... | (03-1) (5 793) | | |
| REDRESSEMENT (Remplacement d'Urgence)..... | (03-2) (295 133) | | |
| REDRESSEMENT (Remplacement d'Urgence - Remboursement)..... | (03-3) 295 133 | | |
| FDS 2 SURPLUS/DÉFICIT ACTIVITÉS AUTOFINANCIÉS..... | (04) 0 | | |
| FDS 6 SERVICE DE GARDE (excluant M15171 et MAO)..... | (05) 0 | | |
| FDS 6_M1020 DÉFICIT MAT. 4 ANS TEMPS PLEIN (Regr. M11022-23)..... | (06) 0 | | |
| FDS 6_M11024 DÉFICIT MATÉRIEL ÉDUCATIF 4 ANS..... | (07) 0 | | |
| FDS 6_M15001 DÉFICIT SEUIL MINIMAL DE SERVICES AUX ÉLÈVES OS..... | (08) 0 | | |
| FDS 6_M15012 DÉFICIT AIDE ALIMENTAIRE..... | (09) 0 | | |
| FDS 6_M15020 DÉFICIT SOUTIEN PERSÉVÉRANCE (Regr. M15022-24-25)..... | (10) 0 | | |
| FDS 6_M15021 DÉFICIT SOUTIEN CONSOLID. DES APPRENTISSAGES..... | (11) 0 | | |
| FDS 6_M15026 DÉFICIT ACC. ET RATTRAPAGE À L'ÉCOLE..... | (12) 0 | | |
| FDS 6_M15027 DÉFICIT SOUTIEN À LA RÉUSSITE D'ÉLÈVES DOUÉS..... | (13) 0 | | |
| FDS 6_M15028 DÉFICIT ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AU SEC..... | (14) 0 | | |
| FDS 6_M15080 DÉFICIT DÉV. PÉDAGO. ET NUM. (Regr. M15081-82-84-85-86)..... | (15) 0 | | |
| FDS 6_M15103-2 DÉFICIT LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE..... | (16) 0 | | |
| FDS 6_M15180 DÉFICIT ACTIVITÉS CULTURELLES (Regr. M15182-184)..... | (17) 0 | | |
| FDS 6_M15186 DÉFICIT SORTIES EN MILIEU CULTUREL..... | (18) 0 | | |
| FDS 6_M15200 DÉFICIT FORMATION EN RCR AU SECONDAIRE..... | (19) 0 | | |
| FDS 6_M15230 DÉFICIT ÉCOLE INSPIRANTE..... | (20) 0 | | |
| FDS 6_M15232 DÉFICIT SOUTIEN FINANCIER AUX PROGRAMMES..... | (20-5) (18 649) | | |
| FDS 6_M15331 SUBVENTION AIDE AUX REPAS..... | (21) 0 | | |
| FDS 6_M00000 DÉFICIT AUTRES MESURES..... | (22) 0 | | |
| FDS 3-5-7 DÉFICIT MILIEUX DÉFAVORISÉS..... | (23) 0 | | |
| FDS 8_ DÉFICIT OPÉRATION SOLIDARITÉ..... | (24) (1 767) | | |
| FONDS 9 SURPLUS/DÉFICIT SURVEILLANCE DE DINER..... | (25) 0 | | |
| FONDS 9 SURPLUS/DÉFICIT BUDGETS COMPLÉMENTAIRES..... | (26) 96 699 | | |
| ENTRETIEN MÉNAGER (Non salarial)..... | (27) 2 074 | | |
| AVANTAGES SOCIAUX..... | (28) (5 188) | | |
| AJUSTEMENT POSTES ENS 2024-2025..... | (29) (11 486) | | |
| SURPLUS/DÉFICIT CUMULÉ AU 30 JUIN 2025..... | (30) 379 141 | | |
| Ajustement M15232 - PPP..... | (99-1) (12 851) | | |
| AIDE INTER-ÉCOLE..... | (99-2) (366 290) | | |
| SURPLUS/DÉFICIT NET au 30 juin 2025..... | (100) 0 | 0 | 0 |
| SURPLUS/DÉFICIT cumulé au 30 juin 2024..... | (101-2) 0 | | |

FONDS 1 - BUDGET RÉGULIER MAO

| | Non-reporté | Reporté |
|--|-----------------|---------|
| MAO - École..... | (31-1) (38 865) | |
| MAO - Service de garde..... | (31-2) 0 | |
| SURPLUS/DÉFICIT cumulé (nature 700)..... | (31) (38 865) | |

FONDS 4 - FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

| | Non-reporté | Reporté |
|---------------------------------------|---------------|---------|
| EMBELISSEMENT DES COURS D'ÉCOLES..... | (32-1) 3 000 | |
| AUTRES..... | (32-2) 73 828 | |
| | (32-3) 0 | 0 |



École secondaire Saint-Luc

Surplus et déficits 2024-2025

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT: 291 - École Saint-Luc

Version : Finale

FONDS 3-5-7 MILIEUX DÉFAVORISÉS

| | | Non-reporté | Reporté |
|--------------------------------------|--------|-------------|---------|
| MESURES INNOVANTES ET PROBANTES..... | (33-1) | 1 022 | |
| AGIR AUTREMENT..... | (33-2) | 19 995 | |
| ÉCOLE MONTRÉALAISE..... | (33-3) | 0 | |
| Sous-total 3-5-7..... | (34) | 21 017 | 0 |

FONDS 8 - OPÉRATION SOLIDARITÉ

| | (35) | Non-reporté | Reporté |
|---------------------------|------|-------------|---------|
| OPÉRATION SOLIDARITÉ..... | | 0 | |

FONDS 6 - ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

| | | Non-reporté | Reporté |
|--|--------|-------------|---|
| M11020 MAT. 4 ANS TEMPS PLEIN (Regr. M11022-23)..... | (37) | 0 | |
| M11024 MÉTÉRIEL ÉDUCATIF MATERNELLE 4 ANS..... | (38) | 0 | |
| M15001 SEUIL MIN. V2_NOUVEAU PROGRAMME CCQ..... | (39) | 5 778 | |
| M15012 AIDE ALIMENTAIRE..... | (40) | 0 | |
| M15020 SOUTIEN PERSÉVÉRANCE (Regr. M15023-24-25)..... | (41) | 0 | |
| M15021 PROGRAMME DE TUTORAT..... | (42) | 17 133 | |
| M15026 ACCOMPAGNEMENT ET RATTRAPAGE À L'ÉCOLE..... | (43) | 0 | |
| M15027 SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES DOUÉS..... | (44) | 0 | |
| M15028 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AU SECONDAIRE..... | (45) | 0 | |
| M15053 ACC. ET INTÉGR. DES ÉLÈVES IMMIGRANTS..... | (46) | 0 | |
| M15080 DÉV. PÉDAGO. ET NUM. (Regr. M15081-82-84-85-86)..... | (47) | 5 651 | |
| M15148 ANX55 ENSEIGNANT SPÉCIALISTE PRÉSCOL. ET PRIM..... | (48) | 0 | |
| M15171 ANNEXE 54 SURVEILLANCE ENTENTE FAE..... | (49) | 0 | |
| M15180 ACTIVITÉS CULTURELLES (Regr. M15181-82)..... | (50) | 105 | |
| M15186 SORTIES EN MILIEU CULTUREL..... | (51) | 23 391 | |
| M15200 FORMATION EN RCR AU SECONDAIRE..... | (52) | 1 735 | |
| M15230 ÉCOLE INSPIRANTE..... | (53) | 0 | |
| M15232 SOUTIEN FINANCIER AUX PROGRAMMES ET PROJETS AU SEC..... | (54) | 0 | |
| M15242 ANNEXE 71 - Compensation pour ATP..... | (54-5) | 14 852 | |
| M15330 ÉCOLE DES RANGS DÉCILES 1 À 6..... | (55) | 0 | 0 |
| M15331 SUBVENTION AIDE AUX REPAS..... | (56) | 0 | |
| M15373-1 SOUTIEN À L'INTÉGRATION..... | (57) | 277 377 | |
| M15373-2 SOUTIEN À L'INTÉGRATION SECONDAIRE..... | (58) | 40 449 | |
| M15374-75 PLAN D'INTERVENTION EHDA..... | (59) | 34 492 | |
| M15379 ANX47 STABILITÉ DES ÉQUIPES-ÉCOLES..... | (60) | 81 172 | |
| M15381 COMPOSITION DE LA CLASSE..... | (60-1) | 0 | |
| M18012 MAO PRGRAMME CCQ..... | (60-5) | 86 931 | |
| M18014 MAO SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE..... | (61) | 766 | |
| M50530 EMBELLISSEMENT DES COURS D'ÉCOLE..... | (62) | 0 | |
| M50761 MESURES NTIC..... | (63) | 0 | |
| M00000 AUTRES MESURES (ex : M15142;15152;15158;15351;30810)..... | (64) | 19 798 | |
| | | 2 016 |  |

FONDS 9 - BUDGETS COMPLÉMENTAIRES

| | (65) | Non-reporté | Reporté |
|---------------------------------------|------|-------------|---------|
| EMBELLISSEMENT DES COURS D'ÉCOLE..... | | 0 | 0 |

Avec modifications :

Sans modifications :

LU ET APPROUVÉ PAR LA DIRECTION - SIGNATURE





École secondaire Saint-Luc

Annexe II – Compte rendu du comité de parents du CSSDM du 28 oct 2025.



COMITÉ DE PARENTS
DES ÉCOLES DE MONTRÉAL

DATE

⇒ Le mardi 28 OCTOBRE 2025 — Assemblée Générale Annuelle — Rencontre au 5100 Sherbrooke Est (l'assemblée des membres constitue le quorum, 62 membres présents sur 120)

• INFOS

Mot de bienvenue de la présidente

La présidente du CP prend la parole et introduit Isabelle Pivotto comme présidente d'assemblée.

Pas de présentation de la direction générale et de son équipe

Pour cause d'indisponibilité, ce point est reporté à la séance du 25 novembre.

Adoption de l'ordre du jour de l'AGA et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2025

Les deux documents sont adoptés à l'unanimité, sans modification.

POINTS DE SUIVI

• Désignation de la présidence d'élection et du scrutateur

M. Sylvain Caron est désigné comme président d'élection et scrutateur pour superviser le processus électoral. M. Antoine Gagné étant représentant substitut a un droit de vote et ne peut assurer la fonction.

• Adoption du mode de vote électronique

Le Comité confirme l'utilisation du vote électronique pour les élections, tel que prévu à la régie interne.

• Rappel de la procédure d'élection

La procédure est révisée afin d'assurer transparence et conformité.



École secondaire Saint-Luc

• Élections

- **Présidence** : Kiléka Coulibaly est élue à la majorité des voix.
- **Conseillers (5 postes)** : Ève Bélanger et Isabelle Pivotto sont élus à la majorité. Trois (3) postes restent vacants. Les membres sont invités à déposer leur candidature à tout moment.

• Recommandation – Formation du CCSEHDAA

Le président d'élection rappelle qu'historiquement, le Comité de parents a choisi de laisser le CCSEHDAA procéder à ses élections de parents en interne, puis de soumettre la liste des membres élus au Comité pour adoption. Le vote est demandé, la recommandation est adoptée à l'unanimité.

◆ POINTS D'INFORMATION

- **Retour sur les AGA locales** : les membres partagent leurs expériences et bonnes pratiques.
- **Boîtes courriels des conseils d'établissement** : rappel du protocole d'accès et d'utilisation. Voici le détail du processus mis en place :

| | | |
|--|---|-------------------------------|
| Envoyer de la procédure de réactivation des boîtes CÉ aux directions qui ont une nouvelle présidence | SSG (service du secrétariat général) | 1 ^{er} novembre 2025 |
| Réactivation des boîtes courriel par les DÉ + Envoi d'un courriel à la présidence pour lui permettre de finaliser l'activation | DÉ (direction d'école) | Au cours du mois de novembre |

- **Suivi de la lettre envoyée aux candidats municipaux** : mention d'un bon accueil des démarches du Comité.
- **Prochaine formation aux parents** : à venir sur le thème *Civilité et implication parentale*.

DÉCISIONS

- ✓ Adoption de l'ordre du jour
- ✓ Adoption du procès-verbal du 14 octobre 2025
- ✓ Nomination de la présidence d'élection et du scrutateur (Rés. 03-281025)
- ✓ Adoption du vote électronique (Rés. 04-281025)



École secondaire Saint-Luc

- ✓ Élections : présidence et conseillers (Rés. 05-281025)
- ✓ Approbation de la liste proposée pour le CCSEHDAA (Rés. 06-281025)
- ✓ Levée de la séance à 21 h 15

PROCHAINE SÉANCE

⇒ Rencontre régulière du Comité de parents du 25 novembre 2025.

Questions ou préoccupations ? Contactez-nous à : comite.parents@cssdm.gouv.qc.ca